

 <https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/09/10/il-est-plus-qu-urgent-de-revenir-a-la-visi...>

 Collectif

 9 min read

« Il est plus qu'urgent de revenir à la vision historique incarnée par notre école de la République »

- [Société](#)
- [Les débats sur l'éducation](#)

Des députés et sénateurs de gauche soutiennent le mouvement de grève des enseignants du mardi 10 septembre contre les évaluations des élèves et déplorent le « virage libéral » des réformes éducatives actuelles.

Publié aujourd'hui à 06h00 Temps de Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Cette tribune paraît dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au *Monde*, vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire [en suivant ce lien](#).

Mardi 10 septembre, des enseignantes et enseignants manifestent pour protester contre la généralisation à tous les niveaux des évaluations en école primaire, sur fond d'un mécontentement plus large, soulignant la nécessité d'une amélioration significative des conditions de travail et les dérives de la politique éducative menée depuis plusieurs années.

Les derniers mois ont été marqués par une succession de ministres et, surtout, de réformes ayant presque toutes en commun une mise en place dans la précipitation, sans réelle concertation, et une absence de financement dédié à la hauteur du besoin créé.

Nombre d'entre elles, comme la réforme du brevet des collèges, la labellisation des manuels scolaires, ou la réforme de la formation des enseignants, sont gelées en cette rentrée. D'autres se déploient dans le plus grand des désordres, à l'instar des groupes dits « de besoins » : alors que toute la communauté éducative alerte depuis des mois sur le risque d'un tri arbitraire des élèves au détriment de la mixité scolaire et de la prise en compte de la progression de chaque enfant, sa mise en œuvre s'avère de surcroît complexe. Faute de nombre d'heures nécessaires, il faut renoncer ici aux dédoublements des classes en langues vivantes, là aux travaux pratiques scientifiques...

Dans ce tournoi de mesures, un fil rouge se dessine : celui d'une mise en concurrence d'inspiration libérale, entre public et privé, entre établissements, entre élèves, entre collègues, qui renforce le risque d'une école à deux vitesses.

Incantations républicaines vidées de leur sens profond

Cette ligne politique s'inscrit dans le sillage de la politique lancée depuis 2017 par Emmanuel Macron pour l'école : la mise en place de Parcoursup, la réforme du baccalauréat, génératrice d'inégalités territoriales et entre établissements, sans oublier l'expérimentation « L'école du futur » et son extension au niveau national, « Notre école, faisons-la ensemble », deux variantes d'une même méthode inégalitaire qui vise à faire reposer l'attribution de moyens aux établissements scolaires sur la base d'appels à projet.

Le Monde Ateliers

[Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences](#)

[Découvrir](#)

Ne nous y trompons pas, malgré certains discours, il n'est pas question ici d'un retour aux fondamentaux. C'est, au contraire, un virage libéral qui se cache derrière des incantations républicaines vidées de leur sens profond : mesures non financées, organisation floue, mépris du corps enseignant, conditions de travail dégradées, dispositifs chers et inutiles... Il est plus qu'urgent de revenir à la vision historique incarnée par notre école de la République, loin d'initiatives de façade coûteuses, comme l'expérimentation de l'uniforme.

Cela passe d'abord par l'allocation de moyens nécessaires à l'éducation nationale pour fonctionner dans de bonnes conditions. Alors que la France compte les classes parmi les plus chargées d'Europe, il est inconcevable que chaque budget amène son lot de suppressions de postes, qui se traduisent inmanquablement par des fermetures de classes.

Cette inversion de la tendance ne pourra faire l'économie d'un réel choc d'attractivité pour la profession enseignante, qui a perdu, en vingt ans, 15 à 20 % de son pouvoir d'achat et qui peine aujourd'hui à susciter des vocations, comme en témoignent les 3 185 places non pourvues cette année à l'issue des concours enseignants.

A la question de la rémunération s'ajoute celle des conditions de travail des enseignants et du lien vis-à-vis de l'institution, qui multiplie les injonctions au détriment de leur liberté pédagogique, à l'instar de la labellisation des manuels scolaires : le chemin de la confiance doit être retrouvé.

Une réforme uniquement possible sur le temps long

D'autres maillons du système scolaire nécessitent un réel investissement humain : l'école manque aujourd'hui cruellement d'assistants d'éducation, de conseillers principaux d'éducation et de professionnels de la santé scolaire, indispensables pour assurer l'accompagnement et l'encadrement des élèves et porter les politiques de bien-être à l'école et de lutte contre le harcèlement scolaire.

Il faut également un nouveau cap pour l'inclusion scolaire, qui doit s'approfondir pour accueillir au mieux l'ensemble des élèves en situation de handicap. Sa clé repose en premier lieu sur l'amélioration significative du cadre d'emploi et de travail des accompagnants des élèves en situation de handicap : rémunération, car celle-ci demeure en moyenne inférieure au seuil de pauvreté, mais aussi amélioration de l'accès aux contrats à durée indéterminée, conditions de travail, création d'un statut... Le travail que nous avons déjà entamé est loin d'être achevé.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [L'école inclusive, un système qui craque](#)

Il nécessite, enfin, de s'atteler sérieusement au chantier de la mixité sociale et scolaire, alors que l'augmentation de la ségrégation entre établissements, notamment entre public

et privé, va en s'accéléralant. Les chiffres ne permettent plus de contester que l'enseignement privé sous contrat soit favorisé budgétairement par rapport à l'enseignement public, alors qu'il n'en assume pas les obligations.

Les initiatives menées avec succès dans plusieurs territoires doivent être amplifiées et s'inscrire dans un cadre commun afin de contraindre partout à une répartition des élèves tenant compte de cet impératif de mixité sociale et scolaire, de la préserver dans les territoires où elle existe, et de rendre l'enseignement privé sous contrat comptable de ses choix de recrutement en modulant ses subventions en fonction de ce paramètre.

Acceptons que la refonte de notre système éducatif n'est possible que sur le temps long : il faut en finir avec les petites mesures court-termistes et travailler, enfin, sur des orientations s'inscrivant dans la durée.

Alors que la tendance est d'envier les modèles éducatifs étrangers – autonomie des établissements à l'anglo-saxonne, « méthode de Singapour »... –, le temps est venu de se réapproprier les propos du père fondateur de l'école de la République, Jules Ferry : *« Ma prétention est de vous montrer que l'égalité d'éducation n'est pas une utopie ; que c'est un principe ; qu'en droit, elle est incontestable et qu'en pratique, cette utopie apparente est dans l'ordre des choses possibles. »*

Liste des signataires :

Colombe Brossel, sénatrice (Parti socialiste) [PS] de Paris ; **Yan Chantrel**, sénateur (PS) représentant les Français établis hors de France ; **Pierrick Courbon**, député (PS) de la 1^{re} circonscription de la Loire ; **Karine Daniel**, sénatrice (PS) de la Loire-Atlantique ; **Emmanuel Grégoire**, député (PS) de la 7^e circonscription de Paris ; **Ayda Hadizadeh**, députée (PS) de la 2^e circonscription du Val-d'Oise ; **Florence Hérouin-Léautey**, députée (PS) de la 1^{re} circonscription de la Seine-Maritime ; **Céline Hervieu**, députée (PS) de la 11^e circonscription de Paris ; **Patrick Kanner**, sénateur (PS) du Nord et président du groupe Socialiste, écologiste et républicain au Sénat ; **Fatiha Keloua-Hachi**, députée (PS) de la 8^e circonscription de la Seine-Saint-Denis ; **Jean-Jacques Lozach**, sénateur (PS) de la Creuse ; **Marie-Pierre Monier**, sénatrice (PS) de la Drôme ; **Christophe Proença**, député (PS) de la 2^e circonscription du Lot ; **Sylvie Robert**, sénatrice (PS) d'Ille-et-Vilaine ; **David Ros**, sénateur (PS) de l'Essonne ; **Claudia Rouaux**, députée (PS)

de la 3^e circonscription d'Ille-et-Vilaine ; **Adel Ziane**, sénateur (PS) de la Seine-Saint-Denis.

Collectif

Contribuer Réutiliser ce contenu

Generated with Reader Mode